



CONDITIONS GENERALES DE VENTE B LIBFACT

Les présentes constituent les Conditions Générales de Vente (ci-après « **CGV** ») de **MADAME BENEDICTE BONNANS**, entreprise individuelle, demeurant au 31 rue Georges Clémenceau, 46170 Castelnau-Montratier, immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE sous le numéro 513 555 029 00034 (ci-après « **B LIBFACT** »).

Sauf convention écrite signée par B LIBFACT, toute souscription d'abonnement sur l'application implique l'acceptation par l'utilisateur (ci-après « **UTILISATEUR(S)** ») des CGV, elles ne sauraient être unilatéralement modifiées par des stipulations sur les bons de commande ou conditions générales d'achat de l'UTILISATEUR ou tout autre document.

B LIBFACT et l'UTILISATEUR sont appelés individuellement « **Partie** » et conjointement « **Parties** ».

En effet, ces CGV sont acceptées de manière expresse au moment de l'inscription par l'UTILISATEUR en cochant une case non-pré-cochée « *J'accepte les présentes CGV ainsi que la Politique de confidentialité des Services* ». L'UTILISATEUR agit en qualité de professionnel.

B LIBFACT propose une solution de gestion des notes de frais.

Les Parties reconnaissent que l'initiative et le déroulement des négociations ayant précédé à l'acceptation des présentes répondent aux exigences de bonne foi. Elles reconnaissent avoir bénéficié, pendant la phase précontractuelle de négociations, de toutes les informations nécessaires et utiles pour leur permettre de s'engager en toute connaissance de cause. Chaque Partie déclare avoir informé l'autre Partie de toute information portée à sa connaissance dont l'importance est déterminante pour le consentement de l'autre Partie. B LIBFACT déclare en effet disposer d'un savoir-faire reconnu dans ce type de services et d'une infrastructure de qualité permettant de répondre aux attentes de l'UTILISATEUR. B LIBFACT a disposé par ailleurs de toute latitude pour questionner l'UTILISATEUR et obtenir toute précision utile durant le processus de consultation, de sorte que son offre a été émise en parfaite connaissance des contraintes techniques, organisationnelles et fonctionnelles de l'UTILISATEUR. C'est dans ces circonstances que les Parties, après une

phase de négociation, sont convenues des termes des CGV.

1. DEFINITIONS

- **Consommateurs** : l'UTILISATEUR professionnel pourrait être considéré comme un consommateur s'il se trouve dans la situation suivante : *Si l'achat des Services n'entre pas dans le cadre de son activité professionnelle et qu'il emploie moins de 5 salariés conformément à l'article L. 221-3 du Code de la consommation*. Dans ce contexte, les éléments dans les encadrés s'appliqueront par dérogation.
- **Données** : désigne l'ensemble des informations et données de l'UTILISATEUR, y inclus toutes Données Personnelles, saisies, entrées ou téléchargées, automatiquement dans les Services.
- **Données Personnelles** : désigne les données qui, au sens de la législation relative à la protection des données, permettent de désigner ou d'identifier, directement ou indirectement, une personne physique.
- **Equipements** : désigne l'ensemble des équipements et matériels informatiques, de communication et de réseaux, connexions Internet, placés sous l'entière responsabilité de l'UTILISATEUR.
- **Incident de Sécurité** : désigne toute atteinte à la sécurité des Services et/ou à la confidentialité, complétude et/ou intégrité des Données, ainsi que tout accès, acquisition, utilisation, divulgation, modification, destruction ou perte non autorisés et/ou illégaux des Données.
- **Identifiant** : désigne le terme spécifique par lequel chaque UTILISATEUR s'identifiera pour se connecter aux Services, accompagné d'un mot de passe.
- **Services** : désigne l'ensemble des services que B LIBFACT s'engage à fournir à l'UTILISATEUR en exécution des CGV.



2. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les CGV sont constituées, par ordre juridique décroissant d'importance, des documents suivants :

1. Le présent document ;
2. Annexe 1 - Sous-traitance RGPD.

3. OBJET

Les CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles B LIBFACT s'engage à mettre à la disposition de l'UTILISATEUR les Services, ainsi que les modalités dans lesquelles l'UTILISATEUR peut y accéder.

4. DUREE ET FIN DES CGV

4.1. Durée

Les CGV entreront en vigueur à compter de l'acceptation des présentes (ci-après « **Date d'entrée en vigueur** »). Les CGV sont conclues le temps d'abonnement de l'UTILISATEUR. Ce dernier peut être sans abonnement avec un renouvellement tous les mois à compter de la date de souscription à l'Abonnement ou alors avec un Abonnement d'un an avec reconduction tacite pour des reconductions complémentaires d'un an. Les Parties conviennent de préciser que tout mois commencé sera dû et qu'aucun remboursement ne sera dû en cas de résiliation en cours en l'absence d'une quelconque faute prouvée de B LIBFACT. L'UTILISATEUR est libre de résilier les présentes à tout moment sans préavis et continuera de bénéficier des Services jusqu'à la fin du mois échu en cours ou de l'année en cours selon les modalités d'abonnement.

4.2. Résiliation pour manquement

L'une ou l'autre des Parties est en droit de résilier les CGV avant son renouvellement le mois suivant, par notification écrite à l'autre partie, si cette dernière commet une violation substantielle de l'une des dispositions des CGV et, dans le cas d'une violation à laquelle il est possible de remédier, ne parvient pas à y remédier dans les quinze (15) jours suivant la réception d'une notification écrite donnant tous les détails de la violation et exigeant qu'il y soit remédié. Comme indiqué dans la clause précédente, les sommes dues au titre de l'abonnement avec un paiement annuel ne seront pas remboursées. Ceci inclut, mais sans limitation :

- Le non-respect des dispositions relatives à la propriété intellectuelle énoncées à l'article 7 des CGV ;
- Le non-respect des dispositions relatives aux conditions de paiement énoncées à l'article 10 des CGV ;
- La violation des dispositions relatives à la confidentialité énoncées à l'article 14 des CGV.

En cas d'Evénement de Force Majeure, chaque Partie se réserve le droit de résilier les CGV selon les dispositions prévues à l'article 13 des CGV. Si la résiliation émane d'un UTILISATEUR qui a souscrit à un abonnement annuel, celui-ci ne pourra être remboursé des mois restants à partir de la date de résiliation des CGV. En cas de résiliation, l'UTILISATEUR repartira éventuellement sur une offre gratuite.

4.3. Suspension des Services

Le Consommateur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à la fourniture de contenus numériques sans support matériel, lorsque leur exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation.

En acceptant les présentes, le Consommateur :

- a) donne expressément son consentement préalable pour que l'exécution commence avant l'expiration du délai de rétractation ;
- b) reconnaît qu'il perd son droit de rétractation à sa conséquence ; et
- c) confirme avoir reçu une confirmation de cet accord conformément à l'article L. 221-13 du Code de la consommation.

B LIBFACT se réserve le droit de suspendre l'accès aux Services dans les cas suivants :

- En cas d'activité illicite ou contraire aux CGV par un UTILISATEUR. Une notification préalable sera fournie sauf en cas de risque imminent pour la sécurité ou l'intégrité des Services. Pour des raisons de maintenance planifiée, auquel cas B LIBFACT s'engage à informer l'UTILISATEUR dans un délai raisonnable avant la suspension.

5. CONDITIONS D'UTILISATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES SERVICES

5.1. Droits d'utilisation des Services

B LIBFACT concède à l'UTILISATEUR, à titre non exclusif, un droit d'accès et d'utilisation des Services, par les UTILISATEURS, pour la durée des CGV pour le monde



entier. L'UTILISATEUR s'engage à n'utiliser les Services fournis par B LIBFACT que dans le respect des lois et des réglementations en vigueur, ainsi que des CGV.

À ce titre, l'UTILISATEUR reconnaît qu'il lui est strictement interdit de :

- Reproduire, distribuer, copier ou utiliser de manière illégale toute information, logiciel ou contenu protégé par des droits de propriété intellectuelle appartenant à B LIBFACT ou à des tiers ;
- Introduire ou tenter d'introduire tout code malveillant, virus, cheval de Troie ou autre programme nuisible dans les Services ;
- Participer à toute activité illégale, frauduleuse ou qui porterait atteinte aux droits de B LIBFACT ou de tiers, ou qui serait contraire aux lois locales, nationales ou internationales applicables, y compris mais sans s'y limiter, les lois relatives à la protection des données, la propriété intellectuelle et la cybersécurité ;
- Utiliser les services dans des pays ou des juridictions où leur utilisation serait interdite ou restreinte par la loi.

En cas de non-respect de cette clause, B LIBFACT se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès aux Services sans préavis, et de réclamer tout dédommagement pour les préjudices subis.

5.2. Modalités de fourniture des Services

Les Services sont fournis directement après un téléchargement de l'application et ces derniers sont rendus sans qu'aucune connexion internet ne soit nécessaire ou de stockage cloud sous réserve des fonctionnalités liées à l'envoi de pièces par courriel qui implique une connexion à Internet ainsi que la sauvegarde des Données pendant sept (7) jours. Les Services stockent les Données quasiment exclusivement sur l'Équipement de l'UTILISATEUR. B LIBFACT peut, à tout moment, modifier les Services, ou changer la manière dont les Services sont fournis, si cela ne cause pas de désagrément à l'UTILISATEUR, ou si cette modification améliore les Services.

5.3. Accès aux Services - Disponibilité

Les Services ne seront accessibles qu'après téléchargement de l'application et acceptation des présentes. Les Services sont accessibles par l'UTILISATEUR à tout moment, 24H sur 24H et 7 jours sur 7, conformément au niveau de services indiqué à l'article 6.3 des CGV, à l'exception des périodes de maintenance programmées ou des interruptions pour

des raisons de sécurité. En cas de faille de sécurité constatée par B LIBFACT, celui-ci pourra procéder, sans préavis, à une interruption momentanée des Services afin de remédier à la faille dans les meilleurs délais.

5.4. Interdiction d'utilisation

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas effectuer ou à ne pas autoriser un tiers à effectuer l'une des actions suivantes avec les Services fournis par B LIBFACT :

- Réaliser une ingénierie inverse, décompiler ou désassembler tout ou partie des Services ;
- Modifier ou créer des œuvres dérivées à partir de tout ou partie des Services ;
- Distribuer des copies des Services ou de toute partie de ceux-ci ;
- Revendre, louer, transférer, ou concéder sous licence des droits sur les Services ;
- Accéder aux Services ou les utiliser de manière à contourner les frais applicables ou dépasser les limites d'utilisation ou quotas définis dans les CGV ;
- Accéder aux Services ou les utiliser à des fins frauduleuses, illégales ou dans le cadre de toute activité préjudiciable aux intérêts de B LIBFACT.

6. OBLIGATIONS DES PARTIES

6.1. Obligations de B LIBFACT

B LIBFACT s'engage à mettre les Services à la disposition de l'UTILISATEUR et à fournir les Services en conformité avec les dispositions des CGV, et selon les règles de l'art.

B LIBFACT s'engage :

- À informer, conseiller et mettre en garde l'UTILISATEUR à propos de tout élément dont il aurait connaissance et qui pourrait entraver le bon déroulement des Services ;
- À fournir les Services dans le respect des niveaux de services fournis à l'article 6.3 des CGV et conformément à la Documentation ;
- À affecter en permanence à l'exécution des CGV un personnel qualifié et compétent.

6.2. Obligation de collaboration de l'UTILISATEUR

L'UTILISATEUR s'engage à collaborer avec B LIBFACT et à fournir ou garantir l'accès à toute information ou élément dont B LIBFACT pourrait raisonnablement avoir besoin pour remplir ses obligations au titre des CGV. Les Identifiants communiqués au moment de



L'inscription ou l'ajout de compte sont strictement personnels et confidentiels. Une demande de renouvellement d'Identifiants peut être réalisée sur les Services. L'UTILISATEUR s'engage à préserver la confidentialité des Identifiants et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. L'UTILISATEUR est entièrement responsable de l'utilisation des Identifiants, de la gestion des codes d'accès qui lui sont fournis, ainsi que de la sécurité des postes d'accès individuels aux Services.

6.3. Niveau de services

B LIBFACT s'engage au titre d'une obligation de moyens à ce que les Services soient disponibles au minimum 99 % du temps chaque mois civil.

B LIBFACT se réserve le droit de planifier des fenêtres de maintenance raisonnables afin de maintenir la performance et la sécurité des Services. Ces fenêtres feront l'objet d'une notification raisonnablement préalable à l'UTILISATEUR. B LIBFACT s'efforcera de limiter ces périodes afin de minimiser les interruptions de disponibilité.

La disponibilité des Services est définie comme la possibilité d'accéder et de se connecter aux Services et est garantie sur une période de référence type (PRT) couvrant la tranche horaire de 07:00 à 20:00 (Central European Time CET/ Central European Summer Time CEST) du lundi au vendredi (sauf jours fériés français).

La Fenêtre de Maintenance de B LIBFACT est définie comme suit : Toutes les nuits entre de 20:00 à 7:00 (Central European Time CET / Central European Summer Time CEST),

Le temps d'indisponibilité du Service (TI), ne comprend pas les temps d'interruption liés à (i) la fenêtre de maintenance ; (ii) la maintenance urgente ; (iii) les interruptions dues à une raison de Force Majeure ; (iv) les interruptions causées par un équipement fourni ou utilisé par l'UTILISATEUR ; (v) les interruptions liées aux systèmes en dehors du périmètre des Services, incluant notamment le réseau de télécommunications de l'UTILISATEUR ; (vi) ou encore en cas de suspension pour violation des CGV par l'UTILISATEUR.

Le taux de disponibilité (TD) est calculé sur une base mensuelle : $TD = (PRT - \text{somme des TI}) / PRT * 100 [\%]$

Seul l'accès aux Services, à l'exclusion de tout autre environnement, est soumis au taux de disponibilité susvisé.

6.4. Support

Support de l'UTILISATEUR :

- Support en ligne disponible via courriel.
- Engagement de réponse de la part de B LIBFACT.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

7.1. Droits de propriété et utilisation des Services

Les Services sont et demeurent la propriété de B LIBFACT.

Les UTILISATEURS s'interdisent, par les CGV, de reproduire tout ou partie du code source des Services, par quelque moyen que ce soit, sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit.

Les UTILISATEURS sont autorisés à utiliser les Services conformément à leur destination, pour la durée des CGV, pour les besoins de l'activité de l'UTILISATEUR, quel que soit le lieu de connexion à ce Service dans le monde, conformément à la loi applicable.

L'UTILISATEUR autorise expressément B LIBFACT à utiliser son nom, son logo et toute autre référence relative à son identité à des fins de promotion et de communication commerciale. Cette autorisation inclut, sans s'y limiter, la mention de l'UTILISATEUR sur le site internet de B LIBFACT, dans des études de cas, des communiqués de presse, des présentations commerciales et tout autre support marketing ou publicitaire, en tant qu'utilisateur des Services.

7.2. Garantie d'éviction

B LIBFACT garantit qu'il dispose de tous les droits de propriété intellectuelle permettant de conclure les CGV et qu'à ce titre, les Services fournis en exécution des CGV ne portent pas atteinte à des droits de tiers et ne constituent pas une contrefaçon d'une œuvre préexistante. B LIBFACT garantit l'UTILISATEUR contre toute action en revendication de tiers sur le fondement de la contrefaçon, de la concurrence déloyale et/ou des agissements parasitaires résultant de, ou liés à, l'utilisation des Services par l'UTILISATEUR.

8. MAINTENANCE

B LIBFACT s'engage à effectuer les opérations de maintenance nécessaires pour garantir la disponibilité et le bon fonctionnement des Services. Ces opérations peuvent inclure des mises à jour, des corrections de bugs, des améliorations des performances et des



ajustements de sécurité. La maintenance des Services peut être planifiée ou effectuée en urgence en cas de nécessité. En cas de maintenance planifiée susceptible d'entraîner une interruption temporaire des Services, B LIBFACT s'efforcera de notifier l'UTILISATEUR dans un délai raisonnable avant le début des opérations. Les interruptions de service dues à la maintenance planifiée seront effectuées, dans la mesure du possible, en dehors des heures de pointe pour minimiser l'impact sur les activités de l'UTILISATEUR. B LIBFACT s'efforcera de restaurer les Services dans les plus brefs délais après la fin des opérations de maintenance.

9. DONNEES

9.1. Propriété sur les Données

L'UTILISATEUR est seul titulaire des droits sur les Données traitées dans le cadre des Services. L'UTILISATEUR concède, en tant que de besoin, à B LIBFACT et à ses sous-traitants, une licence non exclusive et mondiale, leur permettant d'héberger, de copier et d'afficher lesdites Données aux seules fins de l'exécution des Services.

L'UTILISATEUR déclare et garantit qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires à l'exploitation des Données dans le cadre des Services.

L'UTILISATEUR peut fournir des retours d'expérience, suggestions ou recommandations concernant les Services (ci-après les « **Retours d'expérience** »). B LIBFACT sera propriétaire exclusif de ces Retours d'expérience et pourra les diffuser et les utiliser librement pour améliorer et optimiser les Services, à condition que ces Retours d'expérience ne contiennent aucune information confidentielle de l'UTILISATEUR. En outre, B LIBFACT recueille et analyse des données relatives à l'utilisation des Services par l'UTILISATEUR, telles que le nombre de connexions, les parcours de navigation des UTILISATEURS, et les fonctionnalités les plus fréquemment utilisées (ci-après les « **Données d'utilisation** »). Ces Données d'utilisation qui sont anonymisées sont essentielles pour B LIBFACT afin d'améliorer les performances et la qualité des Services.

B LIBFACT est le propriétaire exclusif de ces Données d'utilisation, sous réserve que celles-ci ne contiennent aucune donnée personnelle identifiable ou information confidentielle de l'UTILISATEUR.

Enfin, B LIBFACT pourra analyser et exploiter des ensembles de données agrégées et anonymisées provenant de l'utilisation des Services par l'ensemble

de ses clients, dans le but de produire des statistiques, des analyses, de diffuser à ses UTILISATEURS des offres promotionnelles et marketing de B LIBFACT par courriel, et des rapports d'intelligence. Bien que les données initiales fournies par l'UTILISATEUR restent la propriété de celui-ci, les ensembles de données agrégées et anonymisées résultant de ces analyses sont la propriété exclusive de B LIBFACT.

9.2. Accessibilité et sécurité des Données, Données personnelles

Les Données traitées dans le cadre de l'exécution des CGV sont essentiellement des données machines qui ne constituent pas des Données personnelles.

Si des Données personnelles doivent être traitées dans le cadre des CGV, les Parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au Traitement de Données personnelles et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, le « **RGPD** »). Entre autres actions, chaque Partie s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité élevé des Données personnelles qu'elle traite, et demeure seule responsable à cet égard. L'Utilisateur pourra aussi prendre connaissance de la Politique de confidentialité pour plus de détail.

Description du traitement

B LIBFACT est autorisé, en qualité de sous-traitant, à traiter pour le compte de l'UTILISATEUR les Données personnelles nécessaires pour fournir les Services. Les Traitements autorisés sont décrits à l'Annexe 1.

Obligations de B LIBFACT vis-à-vis de l'UTILISATEUR

B LIBFACT s'engage à :

- Traiter les Données personnelles uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/font l'objet du Service ;
- Traiter les Données personnelles conformément aux instructions documentées de l'UTILISATEUR figurant notamment aux CGV. Si B LIBFACT considère qu'une instruction constitue une violation du RGPD ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des États membres relative à la protection des données, il en informe immédiatement l'UTILISATEUR. En outre, si B LIBFACT est tenu de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale,



en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'État membre auquel il est soumis, il doit informer l'UTILISATEUR de cette obligation avant le Traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs d'intérêt public.

- Garantir la confidentialité des Données personnelles traitées ;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données personnelles en vertu des CGV (i) respectent la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité (ii) et disposent de l'expertise et des moyens nécessaires en matière de protection des Données personnelles ;
- Prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception, et de protection des données par défaut.

Sous-traitance

B LIBFACT est autorisé à avoir recours à d'autres sous-traitants ultérieurs sans autorisation préalable de l'UTILISATEUR. B LIBFACT pourra fournir à la première demande une liste des sous-traitants ultérieurs à la date de la demande dans un délai raisonnable. Le sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations des CGV pour le compte et selon les instructions de l'UTILISATEUR.

Application de la réglementation européenne en matière de transfert de données en dehors de l'Espace Economique Européen

Tout transfert de données vers un pays tiers ou une organisation internationale par B LIBFACT s'effectue conformément au chapitre V du règlement (UE) 2016/679 ou du règlement (UE) 2018/1725. Le responsable du traitement convient que lorsque le sous-traitant recrute un sous-traitant ultérieur pour mener des activités de traitement spécifiques (pour le compte du responsable du traitement) et que ces activités de traitement impliquent un transfert de données personnelles au sens du chapitre V du règlement (UE) 2016/679, le sous-traitant et le sous-traitant ultérieur peuvent garantir le respect du chapitre V du règlement (UE) 2016/679 en utilisant les clauses contractuelles types adoptées par la Commission sur la base de l'article 46, paragraphe 2, du règlement (UE) 2016/679, pour autant que les conditions d'utilisation de ces clauses contractuelles types soient remplies.

Droit d'information des personnes concernées

Il appartient à l'UTILISATEUR de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de Traitement au moment de la collecte des Données personnelles.

Exercice des droits des personnes et information de l'UTILISATEUR

B LIBFACT s'engage à satisfaire avec diligence par écrit aux demandes d'information de l'UTILISATEUR, dans un délai de huit (8) jours ouvrés à compter de la demande, afin de (i) leur permettre de répondre aux demandes d'exercice de leurs droits présentés par les personnes concernées ou (ii) de réaliser des analyses d'impact (iii) ou de répondre aux demandes présentées par les autorités de protection des données ou les délégués à la protection des données de l'UTILISATEUR (DATA PROTECTION OFFICER).

Lorsque les personnes concernées exercent auprès de B LIBFACT des demandes d'exercice de leurs droits, B LIBFACT doit adresser ces demandes dès réception par courrier électronique à l'UTILISATEUR.

Notification des violations de données personnelles

B LIBFACT notifie à l'UTILISATEUR toute violation de Données personnelles dans un délai maximum de 24 heures après en avoir pris connaissance et par mail. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre à l'UTILISATEUR, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.

Aide de B LIBFACT dans le cadre du respect par le responsable de traitement de ses obligations

B LIBFACT aide l'UTILISATEUR, le cas échéant, pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des Données Personnelles B LIBFACT aide l'UTILISATEUR pour la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle.

Mesures de sécurité

B LIBFACT s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité suivantes :

- Les moyens permettant de garantir la confidentialité (la pseudonymisation, le chiffrement des Données personnelles etc.), l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement ;



- Les moyens permettant de rétablir la disponibilité des Données personnelles et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
 - Une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du Traitement, et en fournir la preuve à première demande de l'UTILISATEUR ou de l'autorité de protection des données ;
 - Ne rendre accessibles et consultables les Données personnelles qu'aux seuls personnels de B LIBFACT dûment habilités et autorisés en raison de leurs fonctions et qualité, dans la stricte limite de ce qui leur est nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.
- o Des moyens permettant de rétablir la disponibilité des Données personnelles et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
 - o Une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du Traitement.

Sort des données

Au terme du Traitement de ces Données personnelles, B LIBFACT s'engage à détruire toutes les Données personnelles au terme de la durée maximale de conservation nécessaire des Données. Une fois détruites, B LIBFACT doit justifier par écrit de la destruction.

Délégué à la protection des données

B LIBFACT communique à l'UTILISATEUR le nom et les coordonnées de son délégué à la protection des Données personnelles, s'il en a désigné un.

Registre des catégories d'activités de traitement

B LIBFACT déclare tenir par écrit un registre de toutes les catégories d'activités de Traitement effectuées pour le compte de l'UTILISATEUR comprenant :

- Le nom et les coordonnées du responsable de Traitement pour le compte duquel il agit, des éventuels sous-traitants et, le cas échéant, du délégué à la protection des données ;
- Les catégories de Traitements effectués pour le compte de l'UTILISATEUR ;
- Le cas échéant, les transferts de Données personnelles vers un pays tiers ou à une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays tiers ou de cette organisation internationale et, dans le cas desdits transferts les documents attestant de l'existence de garanties appropriées ;
- Une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles, y compris entre autres, selon les besoins :
 - o Des moyens permettant de garantir la confidentialité

Obligations de l'UTILISATEUR

L'UTILISATEUR s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des Données personnelles par B LIBFACT et veiller, au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par le règlement européen sur la protection des données RGPD.

10. CONDITIONS FINANCIÈRES

Les Parties conviennent :

- Que B LIBFACT peut mettre à disposition les Abonnements de manière « gratuite » pour une période limitée de deux (2) mois après la première inscription. L'Abonnement après ces deux (2) mois devra être validé par l'UTILISATEUR.
- A ce titre, le paiement de l'Abonnement ne commencera qu'à compter de la fin de cette période.

Les conditions financières des CGV sont indiquées sur les Services et au moment de la commande selon les options choisies.

En cas de suppression de compte, le tarif associé sera applicable jusqu'à la fin du mois en cours selon la date de souscription. En cas de résiliation des présentes avant leur terme (dans le cadre d'un Abonnement annuel) et en l'absence de faute de B LIBFACT, les sommes dues au titre de l'année devront être payées auprès de B LIBFACT de plein droit.

La facturation sera annuelle ou mensuelle en fonction de l'abonnement choisi par l'UTILISATEUR.



Les paiements seront réalisés par le biais du Play store ou de l'Apple Store selon la plateforme hébergent les Services.

10.1. Paiement et devises

L'UTILISATEUR devra payer le montant total de chaque facture, toutes taxes mentionnées sur celle-ci incluses, sans pouvoir opérer une quelconque compensation avec des sommes dues ou prétendues exigibles de la part de B LIBFACT.

10.2. Retard de paiement

Faute de paiement dans les délais contractuels de la totalité des sommes dues, B LIBFACT pourra interrompre l'accès aux Services. B LIBFACT sera également autorisé à résilier les CGV, sans préjudice du droit de recouvrer les sommes dues. Le défaut de paiement dans le délai prévu à l'alinéa précédent ouvre droit au profit de B LIBFACT au paiement d'intérêts de retard dont le taux sera de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

10.3. Révision des prix

Les prix des Services peuvent être modifiés sous réserve d'un délai de préavis d'un mois. En cas de renouvellement des CGV, les prix pourront être révisés à la hausse dans une limite de 10 % par an, avec un préavis raisonnable à l'UTILISATEUR avant l'expiration de la période initiale. Si la hausse est supérieure à 10 % par an, l'UTILISATEUR pourra ou non résilier les CGV sur les Services. Toute hausse de prix sera répercutée sur la facture du mois suivant laissant ainsi un délai suffisant à l'UTILISATEUR pour décider de résilier ou de continuer les CGV et lui permettant de continuer à bénéficier de son engagement pendant le mois échu en cours.

11. GARANTIES

B LIBFACT garantit que la fonctionnalité des Services ne sera pas matériellement réduite au cours de la durée d'exécution des CGV, sous réserve des mises à jour ou améliorations apportées dans le cadre de l'évolution normale des Services.

Conformément à l'article D. 211-3 du Code de consommation :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité.

Durant un délai d'un an à compter de la date de fourniture, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;

2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la



consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie, en outre, de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

payées par l'UTILISATEUR au cours de l'année précédente. B LIBFACT ne saurait être tenu pour responsable envers l'UTILISATEUR, dès lors que ce dernier ne lui aura pas notifié une réclamation dans un délai maximum d'un (1) an à compter du manquement de la date à laquelle il aurait dû avoir connaissance de ce manquement. Les stipulations des présentes répartissent le risque entre les Parties. Les prix des services reflètent l'équilibre contractuel lié à cette répartition du risque et à la limitation de responsabilité en résulte. Les Parties reconnaissent qu'en conséquence, la limitation de responsabilité prévue ci-dessus n'est pas dérisoire et ne contredit pas la portée de l'obligation essentielle de B LIBFACT.

Les stipulations du présent article au paragraphe 3 ne s'appliquent pas en votre qualité de Consommateur.

12. RESPONSABILITE

12.1. Limitation de responsabilité

B LIBFACT n'est tenu que d'une obligation de moyen dans le cadre des Services.

B LIBFACT déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en cause de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle, susceptible d'être engagée dans le cadre des CGV. B LIBFACT en justifie auprès de l'UTILISATEUR au jour de la signature des CGV par les Parties et à tout moment à première demande de celui-ci.

Nous vous rappelons que nous n'avons pas la charge du stockage de vos Données et nous vous invitons donc à sauvegarder ou garder l'original des informations transmises. Si vous changez, vous faites voler, perdez, ou cassez votre Equipement (téléphone), les Données transmises ne sont pas conservées et ne pourront être récupérées par l'UTILISATEUR en retéléchargeant l'application sur un autre Equipement.

La responsabilité de B LIBFACT ne pourra être engagée au titre des présentes que pour les seuls dommages directs résultant d'un manquement grave, imputable exclusivement à B LIBFACT, à une ou plusieurs de ses obligations au titre des présentes, démontrés par l'UTILISATEUR. B LIBFACT ne saurait être tenu pour responsable de dommages indirects ou imprévisibles qu'elle qu'en soit la nature tels que, lorsqu'ils sont indirects ou imprévisibles, la perte de profits escomptés, le manque à gagner, la perte de chiffre d'affaires ou de clientèle, l'atteinte à l'image et la perte de données. Si la responsabilité de B LIBFACT est retenue pour toutes causes, tous faits générateurs et tous dommages confondus, alors le montant de l'indemnisation versée par B LIBFACT à l'UTILISATEUR ne pourra excéder 100 % de la valeur HT des sommes

12.2. Force majeure

Aucune des Parties ne peut être tenue responsable pour un manquement à l'une des obligations mise à sa charge par les CGV causé par un événement de Force Majeure. La Partie invoquant un événement de Force Majeure doit immédiatement notifier l'autre Partie en lui précisant les détails de cet événement de Force Majeure l'empêchant d'exécuter ses obligations contractuelles et faire de son mieux pour en limiter les conséquences. L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de l'évènement de Force Majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée d'un (1) mois. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou tout acte extrajudiciaire. Dans le cas où un événement de Force Majeure se poursuivrait pendant une durée supérieure à un (1) mois, les Parties acceptent d'engager des discussions afin d'en tenir compte. Si elles n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur les conséquences à donner à cette situation dans un délai maximum de quinze (15) jours, les CGV pourraient alors être résiliées immédiatement, sans indemnité de part et d'autre, par la Partie créancière de l'obligation, par simple notification écrite adressée à l'autre Partie et ce, sans préjudice de l'application des stipulations de l'article « Réversibilité ».



13. REVERSIBILITE

Il est expressément convenu entre les Parties qu'aucune réversibilité ne pourra être mise en œuvre pour les Données stockées directement sur le téléphone ou les Equipements de l'UTILISATEUR. Ces Données sont en permanence accessibles et disponibles sur l'Equipement de l'UTILISATEUR, qui est seul responsable de leur conservation, de leur sauvegarde et de leur gestion. En conséquence, le Prestataire n'assume aucune obligation de stockage, de restitution ou d'assistance concernant ces Données, et ne pourra pas être tenu de fournir un export assisté ou une migration pour celles-ci. L'UTILISATEUR est invité à effectuer régulièrement des sauvegardes afin de garantir l'intégrité et la conservation de ses Données.

En tout état de cause, les Données resteront accessibles pendant un (1) mois après l'arrêt des Services afin que vous puissiez les télécharger.

14. CONFIDENTIALITE

Les Parties s'engagent à garantir la confidentialité de toutes les informations échangées dans le cadre de l'exécution des présentes (ci-après les « **Informations Confidentielles** »), qu'elles soient de nature écrite, orale, ou sous toute autre forme, y compris, mais sans s'y limiter, les informations relatives à la sécurité des Services, l'architecture de la plateforme, les feuilles de route produits, les données d'utilisation de l'UTILISATEUR, les performances des Services, ainsi que toute information concernant les systèmes internes et les opérations de l'UTILISATEUR. Les Informations Confidentielles ne pourront être communiquées, directement ou indirectement, à des tiers sans l'accord écrit préalable de l'autre Partie, sauf aux personnes dûment autorisées à en prendre connaissance pour l'exécution des présentes. Les Parties s'engagent à n'utiliser les Informations Confidentielles uniquement dans le cadre de l'exécution des CGV et à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ces informations contre toute divulgation non autorisée, y compris par leurs salariés, préposés et sous-traitants. À la fin des CGV, chaque Partie s'engage, à la demande de l'autre Partie, à supprimer toutes les Informations Confidentielles en sa possession, sauf disposition contraire concernant la conservation des données de compte ou si des obligations légales ou contractuelles exigent leur conservation. La suppression des données de l'UTILISATEUR sera traitée séparément, notamment en

lien avec les droits d'accès postérieurs à la résiliation, permettant à l'UTILISATEUR de récupérer ses données avant leur suppression définitive. Cet engagement de confidentialité restera en vigueur pendant une durée de cinq (5) ans après la cessation des CGV, quelle qu'en soit la raison. Les Parties garantissent le respect de cet engagement par leurs salariés, préposés, sous-traitants et toute autre personne ayant accès aux Informations Confidentielles dans le cadre des CGV.

15. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les CGV sont soumises à la loi française. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des CGV sera de la compétence exclusive des tribunaux du siège de B LIBFACT.

Pour les Consommateurs, l'attribution de juridiction ci-dessus ne s'applique pas et, conformément aux dispositions des articles L. 611-1 et R. 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, lorsque l'UTILISATEUR a adressé une réclamation écrite à B LIBFACT et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux (2) mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION

<http://cnpm-mediation-consommation.eu>

Ou par voie postale en écrivant à CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION 27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND

Si une ou plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

La Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges afin de faciliter le règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

Pour les Consommateurs, conformément aux articles L. 223-1 et suivants du Code de la consommation, si vous ne souhaitez plus être démarché par téléphone sur le numéro communiqué à B LIBFACT, vous pouvez inscrire à tout moment ce numéro de téléphone sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique par Internet sur le site www.bloctel.gouv.fr.



16. DISPOSITIONS DIVERSES

B LIBFACT est également autorisé à communiquer directement avec l'UTILISATEUR et ses Utilisateurs finaux via les Services ou par courriel à des fins de promotion, d'information, ou pour annoncer l'ajout de nouvelles fonctionnalités.

16.1. Intégralité des CGV

Les CGV et ses Annexes constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties et annulent et remplacent tout accord ou arrangement antérieur, écrit ou oral, portant sur le même objet.

16.2. Modifications

Toute modification des CGV ne pourra être faite que par un avenant signé par les deux Parties. B LIBFACT se réserve le droit de modifier à tout moment, sans préavis ni accord préalable de l'UTILISATEUR, le design, l'apparence et l'expérience utilisateur des Services. Ces modifications peuvent inclure, sans s'y limiter, des améliorations esthétiques, des ajustements d'interface, l'ajout de nouvelles fonctionnalités, qu'elles soient gratuites ou payantes.

16.3. Sous-traitants

B LIBFACT est autorisé à recourir à des sous-traitants dans le cadre de la fourniture des Services. B LIBFACT reste pleinement responsable des actes et omissions de ses sous-traitants, dans les mêmes conditions que s'il fournissait lui-même les Services. B LIBFACT héberge généralement ses Services via un ou plusieurs fournisseurs de services en cloud (CSP) et peut faire appel à d'autres prestataires pour compléter la solution. Ces prestataires sont utilisés de manière standardisée pour l'ensemble des clients, et l'UTILISATEUR ne peut exiger de modifications ou imposer des exigences spécifiques concernant ces sous-traitants.

ANNEXE 1 – SOUS-TRAITANCE RGPD

A. TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL POUR LES SERVICES

Base légale : Contrat

Nature des opérations réalisées sur les Données personnelles :

Opérations de support et de gestion des notes de frais.

Finalité(s) du Traitement des Données personnelles :

- Suivi des notes de frais

Types de Données personnelles traitées :

- Nom ;
- Prénom ;
- Coordonnées (email, téléphone) ;
- Documents fournis dont les données des clients ou fournisseurs de B LIBFACT.

Catégories de Personnes concernées :

- UTILISATEURS.

Durée du Traitement :

Pendant toute la durée de la relation contractuelle entre l'UTILISATEUR et B LIBFACT, ainsi que pour toute durée additionnelle nécessaire aux obligations légales en matière de prescription de la responsabilité contractuelle (5 ans à compter des faits).

Lieu du Traitement :

- France.